

PLAN D'ACTION DE LA CONFÉRENCE DES GENS DE MÉTIER DE 2016

Priorités pour le Comité des gens de métier pour 2016-2017

1.) SCHÉMATISATION DES MÉTIERS AU SCFP

- Schématiser nos conventions collectives, nos modèles de dispositions de convention collective et nos salaires. Identifier les métiers par secteur.
- Schématiser la participation locale à la Conférence des gens de métier.
- Élaborer un sondage obligatoire pour les délégués à la Conférence afin de nous aider avec la schématisation pour la Conférence de 2017.

2.) PROMOTION DES MÉTIERS À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU SCFP

- Produire un dépliant interne : « Les métiers au SCFP ».
- Parler des métiers lors des conférences du SCFP, etc. Recommander au SCFP-Ontario que les membres du Comité des gens de métier aient du temps, lors de chaque conférence, pour parler au nom des gens de métier.
- Demander que les métiers soient au cœur du Camp des jeunes de la Division du SCFP-Ontario.
- Travailler avec le Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario (CCCSO) et le Comité de coordination des travailleurs universitaires de l'Ontario (CCTUO) pour encourager les gens de métier membres du SCFP qui participent à des séances de formation à parler des métiers, des foires commerciales, etc., et à les promouvoir.
- Élaborer des stratégies sur la façon de recruter la prochaine génération de gens de métier.
- Approcher les communautés autochtones.
- Identifier d'autres groupes, comme les Guides, comme façon de promouvoir les métiers auprès des filles et des femmes.

3.) LOBBYISME DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

- Exercer des pressions sur la ministre de la Formation et des Collèges et Universités relativement aux apprentissages, ainsi qu'à la popularisation et la promotion des métiers.
- Exercer des pressions sur la ministre de l'Éducation relativement à la promotion de l'éducation dans les métiers et les programmes de retour à l'école.
- Exercer des pressions sur le gouvernement relativement à des préoccupations spécifiques aux métiers, comme le projet de loi 70.
- Exercer des pressions pour un financement dans le secteur public et un financement ciblé pour recruter des femmes.

4.) ASSURER UNE LIAISON AVEC DES ORGANISATIONS DE GENS DE MÉTIER ET DES ALLIÉS

- **L'Ordre des métiers, y compris le recrutement des membres du SCFP pour participer aux organes décisionnels.**
- **Le Comité d'apprentissage de la Fédération du travail de l'Ontario et les comités du Congrès du travail du Canada.**
- **La Progressive Certified Trades Coalition (Coalition des métiers accrédités progressiste).**
- **Les comités de l'égalité du SCFP-Ontario afin de sensibiliser davantage les gens sur des problèmes spécifiques vécus par les gens de métier au SCFP qui sont membres des groupes qui revendiquent l'égalité.**

5.) COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE AVEC LES DÉFENSEURS DES GENS DE MÉTIER ET LES SECTIONS LOCALES DU SCFP

- **Aider les sections locales et les membres à avoir accès aux ressources existantes au sein du SCFP.**
- **Être une voix pour les préoccupations des gens de métier au SCFP.**
- **Inciter les sections locales à encourager la participation des membres des métiers à la vie de la section locale. Parler aux sections locales afin qu'elles identifient des façons de participer, c'est-à-dire des modifications aux règlements pour réserver un siège au conseil exécutif de la section locale.**
- **Fournir de l'information au sujet de dispositions de convention collective qui soutiennent les gens de métier.**
- **Discuter avec le Service de l'évaluation des emplois du SCFP au sujet du poids de l'outil du SCFP afin qu'il fonctionne pour les gens de métier. Le sous-facteur de l'éducation plus précisément.**

6.) SANTÉ ET SÉCURITÉ

- **Travailler avec le Comité de la santé et de la sécurité du SCFP-Ontario, le personnel et la Direction du développement syndical pour aborder les questions prioritaires comme la moisissure noire et l'amiante, la maximisation de l'application des normes législatives et la violence au travail.**
- **Amorcer une campagne de sensibilisation sur les dangers que représentent les tuyaux en fer noir et le gaz naturel.**
- **Recommander au SCFP que des ressources additionnelles soient fournies aux membres des sections locales relativement à la santé et à la sécurité.**
- **Déterminer le rôle de « superviseur » en vertu de la *Loi* et comment cela fonctionne pour les gens de métier.**